



L'INFORMATEUR

Volume 21

Numéro 08

Août 2014

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Émilien Beaulieu

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Yvan Côté
Louis Boulianne
Anne Pelletier
Alain Thériault
Samuel Moreau
Patrick Michaud

BUREAU MUNICIPAL

35-A, rue Principale
Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269

☎ : 418 853-6427

@ : info@packington.org

<http://www.packington.org>

Denis Moreau, directeur général/sec. trés.
Jacinthe Madore, secrétaire administrative

COMMISSION DES LOISIRS
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

CACI

☎ : 418 853-2269

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

O. M. H.

☎ : 418 853-2269

SURÉTÉ DU QUÉBEC ☎ : 418 899-6757

HORAIRE RÉGULIER DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire d'été se termine le 5 septembre :

Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00

De 13 h 00 à 16 h 30

Et vendredi : De 8 h 00 à 12 h 00

L'horaire régulier débute le 8 septembre :

Du lundi au vendredi :

De 8 h 30 à 12 h 00

De 13 h 00 à 16 h 30

MISE EN GARDE

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington a autorisé les travaux de corrections de la fondation de la route du Lac-Jerry en vue des corrections à être réalisés par la compagnie DJL cet automne.

Le Conseil municipal a rejeté l'ensemble des soumissions pour les travaux de traitement de surface sur le 5^e Rang Sud et le 6^e Rang considérant que le conseil n'avait pas encore reçu de confirmation de la subvention du transfert de la taxe d'accise, que les formulaires de demande pour le transfert de la taxe d'accise sur l'essence n'étaient pas encore disponibles. M. le maire a publié un communiqué dans le présent informateur pour expliquer l'ensemble du dossier.

Le Conseil a retenu le moins-disant dans le dossier du projet d'infrastructures sportives. Les travaux devraient être réalisés d'ici la fin novembre 2014.

Le Conseil a retenu la soumission de Permaligne pour des travaux de marquages de la chaussée qui seront exécutés durant le mois de septembre prochain.

Le Conseil a approuvé les états financiers 2013 de l'Office municipal d'habitation.

Le Conseil a autorisé l'achat d'un conteneur à recyclage pour être installé au chalet communautaire.

Émilien Beaulieu, maire

Mise au point sur le développement de la terminaison De la réfection du 6^e Rang et du 5^e Rang Sud

Bonjour chers concitoyennes et concitoyens,

Je prends le temps de m'adresser à vous aujourd'hui par ce communiqué pour que vous receviez le même message. J'entends dire beaucoup de choses, soient verbalement ou soient par intermédiaire, des oui-dire qui ne reflètent aucunement la vérité, je me vois donc dans l'obligation de mettre les pendules à l'heure.

Alors voici, depuis le début il a été clair que pour compléter le Rg 6 et le Rg 5 Sud nous aurions besoin de l'aide du gouvernement par le biais de la **subvention de la taxe d'accise**. À ce moment-ci, permettez-moi de vous expliquer en quoi consiste cette subvention avant d'aller plus loin.

Cette subvention provient du gouvernement Fédéral et est une ristourne sur la taxe que nous payons à chaque fois que nous faisons le plein d'essence ou de diésel ainsi que sur l'huile à chauffage. Cependant, il est primordial que le fédéral et le provincial s'entendent sur les montants et les modalités d'utilisation de cet octroi. Ce programme est réparti sur une période de 3 ans, actuellement nous en sommes à la 3^e génération, la précédente s'est terminée en décembre 2013. Il est à ajouter que toutes les municipalités du Québec y ont droit selon des critères bien établis.

Dès l'été 2013 votre municipalité, a fait toutes les démarches nécessaires pour que fin décembre 2013 que nous soyons au courant des montants qui nous seraient alloués. En novembre 2013 nous avons eu les nouvelles que les ententes seraient signées en février 2014. Mais voilà, les élections provinciales ont été déclenchées, et vous savez comme moi que durant la période électorale, tout est mis sur la glace. Un nouveau gouvernement a été élu en avril 2014 et de nouvelles négociations ont dû être entreprises entre le provincial et le fédéral.

Qu'à cela ne tienne, le conseil voyant qu'il y aurait des délais, a donc décidé d'être proactif, de se préparer à toute éventualité. En février 2014 nous avons demandé au Ministère des Affaires Municipales l'autorisation de pouvoir emprunter 650,000 \$ (emprunt qui serait remboursé à la réception annuelle sur 5 ans de la subvention) ; autorisation qui nous a été accordée en mai 2014. En mars 2014, nous avons été en appel d'offre pour recouvrir les dits Rang 5 et la côte (communément appelé) Hervé; appel d'offre remporté par la firme B.M.L. De plus, nous avons préparé nos devis à soumettre au Ministère des transports pour acceptation.

Restait donc deux étapes : que le provincial et le fédéral s'entendent, entente faite en juillet 2014. Que nos devis soient acceptés par le Ministère des transports ce qui n'est pas encore fait à ce moment-ci et c'est la même situation à la grandeur de la province.

Pour ma part, j'ai rencontré notre député-ministre à 3 reprises pour ce dossier et il n'a pu me certifier de date à l'annonce des montants décernés à chaque municipalité par le Ministère des transports.

A ce moment-ci, nous ne pouvons commencer les travaux sans l'Autorisation du Ministère car la subvention nous sera refusée. Devons-nous faire les travaux quand même et faire payer cet emprunt par tous les contribuables par une augmentation de taxes, c'est une solution non-envisageable.

En résumé, votre conseil municipal est tout aussi que vous déçu de la tournure des événements, mais nos actions et nos préoccupations sont dirigées vers l'aboutissement de ce dossier. Et cela dans le respect de chacun de vous. Certes, nous sommes conscients que la patience est une vertu qui à ces limites, mais de notre côté nous n'avons pas hésité à remettre une 2^e couche d'abat poussière pour amenuiser les inconvénients.

Voilà les faits véritables, la critique, le conseil peut en prendre, mais nous souhaitons qu'elle soit constructive et non risible. Pour ma part j'ai pour objectif que notre réseau routier soit le plus adéquat possible d'ici la fin de

mon mandat. Et j'y arriverai, travaillons ensemble et les résultats seront là, à titre d'exemple je vous suggère "notre rencontre des Valcourt" tenue le 16 août 2014

Merci de m'avoir lu

Emilien Beaulieu
Maire

Interdiction de nourrir les oiseaux aquatiques (canards, oies, ...)

Il est interdit de nourrir les oiseaux aquatiques* sur les lacs et cours d'eau ainsi que dans le secteur riverain. »

*Les espèces de la famille des anatidés (canards, oies, cygnes) = sauvagine.

Nourrir les oiseaux aquatiques est pourtant très agréable et ce geste permet de voir ces oiseaux de près.

Pourquoi une telle interdiction ?

Les canards augmentent considérablement la pollution des lacs de baignade, tant au niveau des **coliformes** contenus dans leurs fientes qu'un ver microscopique (la **cercaire**) qui peut créer des problèmes cutanés chez l'humain (dermatite du baigneur, appelée parfois *dermite du baigneur*).

Un canard produit autant de d'excréments (matières fécales) que **5 humains** ; en le nourrissant, il fréquente notre lac durant 220 jours. Trois familles de canards sur un lac, minimum 5 canards par famille, c'est comme permettre à 75 humains (3 X 5 X 5) d'utiliser le lac comme fosse septique !

Pour nourrir les canards (et autres oiseaux aquatiques), les personnes riveraines utilisent du pain ou des mélanges de grains préparés pour les élevages de volailles. Ces aliments ne sont pas adaptés à leurs besoins et les déjections qu'ils entraînent représentent une source de pollution importante pour le lac. Ces animaux assimilent une partie seulement des éléments nutritifs, soit environ 60%. Le reste se retrouve dans leurs excréments et devient un excellent engrais pour les algues et les plantes aquatiques.

Charge en phosphore des différents fumiers en production agricole en kilogramme par tonne :

- Laitière : 0,5 à 1,5 kg/t
- Bovine : 1,15 à 4,74 kg/t
- Porcine : 1,5 à 3,1 kg/t
- **Aviaire (oiseaux) : 23,10 à 31,3 kg/t**

À savoir : **1 gramme** d'engrais phosphorés déversé dans un plan d'eau fournit assez d'éléments nutritifs pour produire **500 grammes** d'algues et de plantes aquatiques.

- La charge en phosphore des oiseaux = 31300 gr de phosphore X 500 = 15 650 000 gr
- Ce phosphore est suffisant pour produire 15,6 tonnes d'algues (1 million de grammes = 1 tonne)

De plus, les gens pensent aider les oiseaux aquatiques en les nourrissant. C'est faux : L'énergie nécessaire à l'oiseau pour consommer le pain est plus grande que l'énergie contenue dans la mie !

S'ils manquent de nourriture, les oiseaux vont migrer et le problème va se résoudre de lui-même.

L'érable au cœur de la fête acadienne

Sous le thème « L'ÉRABLE au cœur de la fête acadienne », le syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et ses partenaires convient les producteurs de sirop d'érable et la population à une grande fête de l'érable.

Cet évènement se tiendra dans le cadre du Congrès mondial acadien 2014, **les 20 et 21 août, à Témiscouata-sur-le-Lac – Secteur Cabano à l'école secondaire.**

Conférences, ateliers spécialisés en acériculture, visites d'entreprises et kiosques sont organisés afin de diffuser les avancées technologiques et techniques ainsi que les résultats de recherches en acériculture. Ces causeries et rencontres sauront susciter l'intérêt des acériculteurs et, à coup sûr, améliorer l'efficacité de leur exploitation.

Un GRAND CHAPITEAU DE L'ÉRABLE sera ouvert à toute la population afin de faire découvrir la diversité des produits de l'érable, rencontrer des producteurs-transformateurs et s'informer sur les vertus santé du sirop d'érable. Un espace jeunesse saura ravir les enfants grâce à la conteuse Marie-France Comeau et la mascotte Siropcool.

Pour information et inscription, communiquer avec la secrétaire du Syndicat au 418-723-2424, ou contacter le Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec au 418-899-6760. On vous attend.

A VENDRE

Laveuse sècheuse de marque Moffat, couleur verte, idéale pour chalet ou garage.

Information au 418-853-3643

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Par Lorraine Morin

ADAGIO : Félix Leclerc

Contes

Notre poète préféré, excellent auteur québécois

LES SECRETS CULINAIRE DE MAMAN : Gemma R. Bernard

Découvrez les trucs, techniques et secrets pour réussir 200 recettes réconfortantes.

ROUGES RIVIÈRES Automne 1869 : Alain Dubos

La rumeur enfle dans les prairies canadiennes. Ottawa aurait décidé de s'approprier ces terres sauvages. Louis Riel, jeune métis francophone de 24 ans organise la rébellion. Très captivant.

ARTHUR LEBLANC : Le poète acadien du violon : Renée Maheu

Fils de luthier et de musicien il prend ses premières leçons de son père Job Leblanc. Il donnera son premier concert en 1916 au Concert Hall de Moncton.

EVENEMENT À VENIR

- 7 septembre** Brunch Comité d'embellissement ☺
- 21 septembre** Brunch de la Fabrique Saint-Benoît
MEGA VENTE À .10
- 11 octobre** Collecte des encombrants - Automne

• Cours d'espagnol à l'automne

QUAND: Septembre – Octobre 2014

Date à déterminer

OÙ: Chalet communautaire de
Packington

PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

418 853 2101 / 581 996 4810

Marisol Baquero

Enseignante professionnelle

!Vamos a hablar español!

Service de garde en milieu familial

Reconnu par le CPE les Calinours

Bureau coordonnateur du Témiscouata

Formation (45 heures = 6 heures de perfectionnement par année)

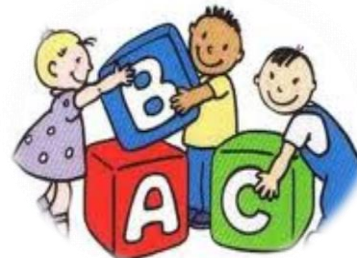
Application du programme éducatif

Cours de secourisme

Soutien d'une Agente de soutien technique et pédagogique

Visite de suivi par le BC

Admissible à la contribution réduite 7\$



J'ai de la place pour votre ou vos petits trésors

Contactez-moi au 418-853-2057

Monique Michaud